

L'OMPI LE POUVOIR DES IDÉES

30
ANS

Samedi 9 septembre 2017
9h | 10h30 | 13h30
durée 1h30

FONDATION
BRAILLARD
ARCHITECTES



Journées européennes
du patrimoine 2017

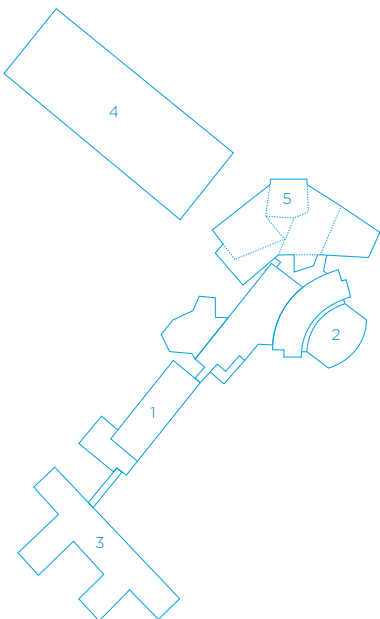


LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE FACE AUX DÉFIS DU XXI^e SIÈCLE

Panos Mantziaras

Directeur de la Fondation
Braillard Architectes

Les idées ont aujourd'hui un rôle clé à jouer dans l'évolution de nos vies vers des modes durables, respectueux de l'environnement et du futur de nos enfants. Face à cette tâche, la création intellectuelle (scientifique, technique, artistique, sociale et humaniste) possède un pouvoir incontournable, dont le bon usage est garanti par des instances dont le caractère international témoigne d'une prise de conscience collective sans précédent depuis plus d'un siècle. Et si l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) s'est établie à Genève, c'est pour se mettre au service de la création intellectuelle dans une ambiance internationale, empreinte de neutralité bienveillante. L'architecte genevois Pierre Braillard avait parfaitement saisi sa vocation positive et humaniste lors de son projet d'une tour finement proportionnée saluant avec un geste légèrement concave la Place des Nations. Au cœur du quartier international, cette agence onusienne en charge d'une mission à la fois raisonnée, équilibrée et multipolaire rappelle ainsi que savoir et savoir-faire, tradition et innovation seront indispensables pour relever les défis de notre siècle: revitalisation des cadres de référence ancestraux, lutte contre le réchauffement climatique et accélération de la transition écologique.



- 1 BÂTIMENT GEORG
BODENHAUSEN I**
- 2 TOUR ARPAD BOGSCH**
- 3 BÂTIMENT PCT**
- 4 NOUVEAU BÂTIMENT**
- 5 SALLE DE CONFÉRENCES
DE L'OMPI**

FONDATION
BRAILLARD
ARCHITECTES

16, rue Saint-Léger
CH - 1205 Genève
T +41 22 311 17 17
www.braillard.ch
info@braillard.ch



Inscrivez-vous à
notre Newsletter!



DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DE SON ARCHITECTURE

Paul Marti

Chargé de recherche Fondation

Braillard Architectes

La notion de propriété intellectuelle, dont la genèse remonte à la Renaissance, marque l'instauration d'un nouveau pouvoir, celui de la création intellectuelle, représenté par l'OMPI en tant qu'agence spécialisée de l'ONU. L'OMPI gère des systèmes internationaux relatifs aux brevets, aux marques, aux dessins et modèles industriels tout en veillant à ce que les créateurs soient rémunérés pour leur travail. Par la régulation équilibrée de la protection intellectuelle, elle s'impose comme un acteur incontournable du processus qui va de l'idée à l'innovation dans le domaine des sciences, des techniques et des arts. Des innovations indispensables à la croissance économique, au bien être social, à l'épanouissement culturel. Des innovations qui doivent nous permettre de relever les grands défis du XXI^e siècle, ceux posés par la globalisation et par la transition écologique.

Bâtir pour l'OMPI c'est exprimer l'importance de cette organisation internationale. Sur un plan spécifique, c'est donner une forme construite, une image, aux enjeux de la protection intellectuelle. Que ce soit par leur implantation, leur traitement architectural et leur décoration, ses constructions expriment l'évolution de ses enjeux au cours du temps: rationalité et sérialité de la production industrielle taylorisée dans les années 1950 (bâtiment Georg Bodenhausen I), triomphe des services et émergence d'une société du savoir dans les années 1970 (Tour Arpad Bogsch), durabilité environnementale et sociale dans les années 2000 (Nouveau bâtiment), revalorisation des savoir-faire locaux et traditionnels et, par là, réaffirmation du local et des circuits courts dans un contexte de globalisation dans les années 2010 (Salle de conférences de l'OMPI).



En 1960, les Bureaux internationaux réunis pour la protection de la propriété intellectuelle (BIRPI) déménagent de Berne à Genève afin de se rapprocher des organisations internationales. Pour abriter dignement cette structure, un immeuble est alors construit à proximité du Palais des Nations.

Il se présente comme un prisme rectangulaire disposé en retrait d'une ligne d'arbres, parallèle à l'avenue Guisepppe Motta. Volumétrie et implantation suivent alors les directives du plan Marais, un schéma d'aménagement morphologique établi par le Département des Travaux publics selon les principes de la Charte d'Athènes et, sur le plan local, du projet d'André Gutton lauréat, en 1957, du concours d'idées pour le secteur international. Il s'agit là d'un projet moderniste à la fois rationnel et représentatif à l'échelle du territoire où dominent les relations avec le grand paysage, les espaces verts et la circulation automobile. Sont ainsi prévus une vaste esplanade verte au milieu, traversée par des axes routiers sur plusieurs niveaux et ponctuée de deux tours hexagonales et, sur le pourtour, des rideaux d'arbres à l'arrière desquels se

développent des immeubles de longueur inégale dont celui du Bâtiment Georg Bodenhäuser I, mettant en valeur les verticales triomphantes de la place.

L'évocation d'un univers rationnel et décroché du plan d'ensemble s'enrichit d'ultérieures inflexions à l'échelle du bâtiment: sobriété et régularité de la structure constructive (ossature avec sommiers longitudinaux précontraints et poutres transversales prenant appui sur des piliers en béton ou des potelets en acier massif) et des façades rideaux en aluminium renvoient à l'univers de l'industrie, plus précisément à l'organisation scientifique de son mode de production marqué par la standardisation, la sérialité et la taylorisation perçues comme autant de vecteurs d'efficacité, autant de gages – dans la perspective de l'époque – de progrès économique et social.

(Adjoint à ce bâtiment se trouve le Georg Bodenhäuser II (1994 - 1995), qui ne fait pas l'objet de présentation spécifique dans le cadre de cette visite.)

2

TOUR ARPAD BOGSCH

(1974 - 1978)

Pierre Brillard



La tour Arpad Bogsch, l'emblème de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), est réalisée au moment où l'organisation intergouvernementale accède au statut d'institution spécialisée des Nations Unies. Sa réalisation est issue d'un concours organisé en 1970 dont le jury est international, alors que les équipes concurrentes sont toutes genevoises.

Le projet lauréat de Pierre Brillard présente les caractéristiques distinctives de la réalisation: volume haut et incurvé, façades principales vitrées, salle de conférence en porte-à-faux au-dessus d'une fontaine. À la demande des commissions d'architecture et d'urbanisme, trois changements significatifs sont toutefois apportés: alors que dans le projet le volume se focalisait sur la Place des Nations, dans la réalisation il est pivoté de 45° afin de se développer parallèlement à l'avenue Guiseppe Motta; un étage est ajouté et la profondeur diminuée afin d'élancer le volume. Les façades vitrées de couleur bleue saphir avec serrureries en aluminium réduites à une fine résille participent à l'esthétique et à l'atmosphère: elles reflètent les arbres et les variations météorologiques au cours de la journée et des saisons. Modifiés ultérieurement pour des raisons fonctionnelles, les espaces d'accueil célèbrent, pour leur part, le droit de cité de l'activité intellectuelle avec un vocabulaire élaboré et polychrome inscrit dans le marbre et le métal.

Ainsi définie, la tour intéresse à quatre niveaux au moins:

- Elle est un repère dans le paysage urbain: sa silhouette bleutée visible depuis les quais et les coteaux de Coligny se détache de la *skyline* genevoise avec, en toile de fond, la chaîne du Jura.
- Elle participe à la constitution du front urbain des organisations internationales: avec les tours voisines de Varembe et de l'UIT, elle marque le centre névralgique du quartier international.
- Elle affirme le statut de l'OMPI: la forme iconique, l'avant-gardisme des façades, la richesse du second œuvre signifient le prestige de l'organisation chargée de la promotion de la propriété intellectuelle.
- Elle marque l'avènement d'une société de services désormais fondée sur l'information et le savoir.



Le Bâtiment PCT, qui dans sa forme d'origine était le bâtiment du siège de l'OMI, et qui en constitue une rénovation substantielle, tire son nom du *Patent Cooperation Treaty*, le traité de coopération en matière de brevets adopté en 1970. Comme son nom l'indique, il abrite les locaux dédiés aux services en charge de la réception et du traitement des demandes internationales de brevets.

Au niveau de l'inscription urbaine et du traitement architectural, le caractère sensible, voire confidentiel, de l'information qui y est traitée se traduit en terme de retenue et de discrétion. Bien plus que d'exulter sa vocation éminemment stratégique, le bâtiment semble procéder de son environnement.

Les volumes qui le composent épousent ainsi sensiblement le gabarit du bâtiment voisin et du bâtiment long qui se développe à l'arrière de la tour de l'UIT. La disposition

du corps principal légèrement en biais par rapport au viaire (chemin des Colombettes, avenue Giuseppe Motta) participe à la fermeture, au sud-ouest, du vaste quadrilatère irrégulier qui englobe place des Nations, jardin de l'OMPI, esplanade de l'UIT. Un espace central qui a trouvé sa première formulation dans la magistrale proposition d'André Gutton en 1957.

Quant aux élévations, la classique organisation tripartite avec soubassement rachetant la pente du terrain, partie centrale et couronnement et, bien sûr, les élégantes façades rideau bleutées à trame régulière fondent, pour ainsi dire, l'immeuble du PCT dans le paysage des immeubles de bureaux de la Genève Internationale. À l'échelle du campus de l'OMPI, sa façade longue forme une sorte de coulisse, un miroir qui vient magnifier les chênes séculaires et l'aménagement paysager de Burle-Marx.



4 NOUVEAU BÂTIMENT

(2008 - 2011)

Behnisch Architekten

Le nouveau bâtiment de cinq étages implanté le long de la route de Ferney est également issu d'un concours d'architecture, mais cette fois à deux phases et de caractère international. Il offre plus de 500 places de travail, une bibliothèque, plusieurs petites salles de réunion et une cafétéria organisées autour de patios et de jardins d'hiver. En sous-sol, il comporte des locaux techniques et de stockage, un parking et un tunnel de liaison avec la tour Arpad Bogisch.

Il présente un volume simple de base rectangulaire avec des façades vitrées, structurées par des profils métalliques dont les nuances de bleu s'inspirent de la tour de l'OMPI et d'autres constructions de la constellation onusienne. L'intérieur impressionne par sa qualité d'ambiance due à la fluidité des espaces et la mise en œuvre soignée.

Surtout, l'immeuble répond aux exigences du développement durable, un concept diffusé auprès du grand public à partir du troisième sommet de la Terre à Rio de Janeiro (1992). Ainsi, il met en exergue un ultérieur renouvellement des enjeux de l'innovation et de la protection intellectuelle. Désormais, il s'agit de connaissances et de technologies en ce sens vertueux qu'elles intègrent exigences (a) économiques, (b) environnementales et (c) sociales.

A Les coûts énergétiques du bâtiment sont réduits grâce à son enveloppe isolante de haute performance. Des parois-miroirs actionnées automatiquement assurent une protection thermique supplémentaire en réduisant l'impact solaire direct et en déviant la lumière du jour dans les atriums de façon à limiter les coûts liés à l'éclairage artificiel. Enfin, des dispositifs d'échange thermiques (y compris grâce à des ouvrants en façade et en toiture) et le recours à l'eau du Léman pour le refroidissement diminuent les besoins énergétiques.

B Le dialogue avec la nature environnante s'établit par l'intégration d'éléments naturels, minéraux et végétaux et des parois en verre assurant la continuité visuelle entre les jardins d'hiver suspendus sur plusieurs niveaux. À relever également l'emploi du bois FSC pour certaines façades intérieures (issu d'une exploitation durable des forêts) et la toiture végétalisée avec une grande variété d'herbes autochtones, qui améliorent l'écoulement des eaux et contribuent à refroidir le bâtiment.

C La générosité, l'éclairage naturel et l'agrément des espaces communs en font des lieux de travail et de vie conviviaux. La porosité des espaces concourt à l'efficacité des communications et participe à la construction d'un esprit d'équipe et d'une image institutionnelle.

5 SALLE DE CONFÉRENCES DE L'OMPI

(2011 - 2014)

Behnisch Architekten



La salle de conférences est caractérisée par sa volumétrie asymétrique insérée entre la tour et le Nouveau Bâtiment. Elle se singularise par sa structure quasi-opaque avec, côté place des Nations, la prouesse technologique d'un porte-à-faux en bois d'une longueur record de 35 mètres grâce à une structure inédite en bois associant cadres voiles, structures triangulées et caissons creux autoportants fabriqués sur mesure.

Son volume renvoie à l'archétype constructiviste des salles de réunion de Constantin Melnikov, une référence moderniste qui contraste avec le recouvrement en tavillons d'une facture propre au vernaculaire montagnard, à l'instar des fermes préalpines fribourgeoises.

Au-delà de la plasticité insolite, il faut retenir la réponse aux exigences fonctionnelles, de représentation institutionnelle et de développement durable, sans oublier l'expression des développements actuels en matière de protection intellectuelle.

La salle est définie comme un objet du XXI^e siècle qui tranche dans le secteur international et la sage ordonnance des lignes existantes, par une nouvelle forme dont la lunette pointant comme un télescope en direction du Mont-Blanc marque la place des Nations.

Avec ses 900 places et son équipement technique de pointe, la salle répond à toutes les exigences de confort spatial, acoustique et d'agrément. Elle répond aussi aux exigences du développement durable sur le plan écologique. L'exploitation efficace de la lumière naturelle réduit la consommation d'énergie, tandis que le recours au bois et au savoir-faire local réalise l'idéal des circuits courts.

Par ses qualités plastiques, les prouesses technologiques et le soin de la mise en œuvre, la salle participe au prestige de l'OMPI dont elle constitue la nouvelle vitrine au cœur du quartier international. Par ailleurs, elle se prête à une lecture symbolique de la vocation spécifique de l'OMPI: promouvoir l'innovation et la créativité aux fins du développement économique, social et culturel de tous les pays au moyen d'un système international de propriété intellectuelle équilibré et efficace.